



**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan**

Rapport de la consultation publique
Règlement de zonage

1. Contexte

Au printemps 2019, l'ajout de terres de réserve, qui s'est concrétisé par l'acquisition de lots du côté de Roberval, amène Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à ajouter quatre zones industrielles et une zone commerciale à portée régionale dans ce nouveau secteur afin de favoriser le déploiement du parc industriel de Mashteuiatsh vers la route régionale 169.

Par ailleurs, une augmentation accrue de la demande pour des espaces de bureaux et de projet de restauration a aussi mené à l'ajout de nouvelles classes d'usages autorisées dans certaines zones industrielles.

Aussi, l'aménagement d'un nouveau quartier résidentiel dans le secteur de la rue Uapistan, dont les travaux sont actuellement en cours, mène Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à revoir la délimitation de quelques zones afin d'augmenter le nombre de terrains destinés à la construction résidentielle, sans affecter les usages permis actuellement dans les zones touchées.

2. Historique

Le règlement de zonage a été adopté pour la première fois le 19 avril 1994, il faisait suite à un exercice de planification communautaire tenu en 1993. Cette planification communautaire a pour sa part été révisée et adoptée en novembre 2012. Il s'en est suivi une révision importante de la réglementation concernant l'urbanisme et les services publics qui nous a permis de mettre à jour les encadrements en la matière et de les adopter le 20 avril 2015, incluant le règlement de zonage.

3. Mandat et processus de consultation

Le 20 mai 2020, la direction – Droits et protection du territoire a présenté à Katakuhimatsheta lors d'une session de travail les modifications proposées au règlement de zonage, ainsi qu'au plan. Il a été convenu qu'une consultation publique serait tenue durant une période de 20 jours. Celle-ci c'est d'ailleurs tenu du 16 juin au 6 juillet 2020.

4. Processus de consultation

Voici les principales étapes marquant le processus de consultation :

20 mai 2020	Présentation à Katakuhimatsheta du projet de règlement de zonage proposé.
16 juin au 6 juillet 2020	Lancement de la consultation publique qui se déroule du 16 juin au 6 juillet inclusivement. Un avis de consultation publique est affiché sur le site web de mashteuiatsh.ca et sur la page Facebook Pekuakamiulnuatsh Takuhikan – Mashteuiatsh.
28 juillet 2020	Adoption et entrée en vigueur du Règlement de zonage no. 2020-04.

Puisqu'aucun commentaire n'a été soumis lors de la consultation, le Règlement de zonage a été adopté, tel que proposé, le 28 juillet 2020, entrée en vigueur le même jour.